

## Compte rendu de la séance du vendredi 27 mai 2016

Présents: Michelle PEPE, Lilian FLATTOT, Paul CHAMBERS, Laetitia URBANIAK, Gaëlle PROVENSAL-RAOUX, Dominique NOUVEAU, Jean-Claude SCHIETSE

Excusés:

Absents:

Secrétaire(s) de la séance: Lilian FLATTOT

### Ordre du jour:

- RAJOUT D'UNE DELIBERATION : AVIS SUR LA PROPOSITION DU PREFET SUR LA DISSOLUTION DU SIVOS COLLEGE DE ST GENGOUX LE NATIONAL
- RAJOUT D'UNE DELIBERATION : AVIS SUR L'ARRETE PREFECTORAL DU 18/04/2016 PORTANT PROJET D'EXTENSION DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE SAONE ET GROSNE.
- APPROBATION DU CRCM DU 01/04/2016
- AFFECTATION DU RESULTAT 2015 ANNULE ET REMPLACE DE\_2016-008 / DELIBERATION
- BP 2016 ANNULE ET REMPLACE DE\_2016- 012
- **ARCHIVES DEPARTEMENTALES / DELIBERATION - ANNULEE**
- **RENOVATION ENERGETIQUE DU BATIMENT / DELIBERATION (Maîtrise d'œuvre par ATD) - ANNULEE**
- RENOVATION ENERGETIQUE : SOLLICITATION SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME LEADER ET DU CONTRAT TERRITORIAL/ DELIBERATION
- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### Délibérations du conseil:

#### AVIS SUR LE PROJET DE DISSOLUTION DU SIVOS COLLEGE DE SAINT GENGOUX LE NATIONAL ( DE 2016 014)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, s'oppose au projet de dissolution du SIVOS Collège de Saint-Gengoux-le-National

#### AVIS SUR L'ARRETE PREFECTORAL DU 18/04/16 PORTANT PROJET D'EXTENSION DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE D ( DE 2016 015)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-S'oppose au projet d'extension de périmètre de la Communauté de communes Entre Saône et Grosne présenté par l'arrêté Préfectoral N°71-2016-04-18-0001.

#### Vote du compte administratif complet ( DE 2016 016)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de PEPE Michelle délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		34 664.69	75 794.91		75 794.91	34 664.69
Opérations de l'exercice	69 086.41	96 024.43	9 706.77	102 288.67	78 793.18	198 313.10
<b>TOTAUX</b>	69 086.41	130 689.12	85 501.68	102 288.67	154 588.09	232 977.79
Résultat de clôture		61 602.71		16 786.99		78 389.70
				Restes à réaliser	2 660.00	
				<b>Résultat CA 2015 CCAS</b>		459.71
				Besoin/excédent de financement Total		76 189.41
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement, avec prise en compte du résultat 2015 du CCAS par délibération 2015\_031 du 04 décembre 2015 :

	au compte 1068 (recette d'investissement)
62 062.42	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Fait et délibéré à BISSY SOUS UXELLES, les jour, mois et an que dessus.

#### VOTE DU BUDGET 2016 ANNULE ET REMPLACE DE 2016\_012 ( DE 2016\_017)

Par courrier du 20 avril 2016, la direction des relations avec les collectivités locales informe la commune qu'une erreur s'est glissée dans le Budget Primitif 2016, sur le montant de l'affectation du résultat 2015 et sur le report des restes à réaliser 2015.

Madame le Maire, présente le budget de la commune corrigé, voté en équilibre, pour l'année 2016, et qui peut se représenter ainsi :

- Section de fonctionnement : le budget s'élève à 147 572 euros en recettes et dépenses au lieu de 148 112 euros
- Section d'investissement : le budget s'élève à 36 594 euros en recettes et dépenses au lieu de 33 934 euros

Ces deux budgets sont votés à l'unanimité par chapitre

#### RENOVATION ENERGETIQUE : SOLLICITATION SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME LEADER ET DU CONTRAT TERRIT ( DE 2016\_018)

Le Conseil municipal de Bissy sous Uxelles :

- Approuve le projet de rénovation énergétique du bâtiment mairie-bibliothèque-logement

- Sollicite une subvention de l'Union Européenne auprès du Syndicat mixte du Chalonnais et de son Groupe d'Action Locale, dans le cadre du programme LEADER 2014-2020 « S'engager collectivement dans la transition énergétique et valoriser les ressources du Chalonnais en les préservant ».
- Autorise l'autofinancement de la commune à appeler une subvention européenne au titre du programme LEADER.
- Sollicite une subvention de la Région dans le cadre du Contrat territorial 2015-2020 porté par le Syndicat mixte du Chalonnais.
- Approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Nature	Montant (€)	Nature	Montant (€)
Travaux	175 956	Programme LEADER du Chalonnais	80 000
Maitrise d'œuvre	21 994	Contrat Territorial du Chalonnais	33 377
TVA (logement)	6 212		
		Autofinancement	90 783
<b>TOTAL</b>	<b>204 161</b>	<b>TOTAL</b>	<b>204 161</b>

- Autorise le Maire à engager toutes les démarches nécessaires, à prendre toutes décisions et à signer tout document dans ce cadre, dans la limite des crédits inscrits au budget.

#### Questions et informations diverses:

- Madame le Maire fait le point sur l'avancement du projet de rénovation énergétique du bâtiment Mairie-Bibliothèque
- Madame le Maire présente les travaux d'enfouissement des lignes programmés par le SYDESL
- Madame le Maire précise que la phase d'inscription au programme ReducLight, dans le cadre du dispositif EcoEnergie, se déroulera du 20 juin au 8 juillet 2016.
- Les comptes rendus suivants sont disponibles en mairie :
  - Assemblée Générale SYDESL du 18 mars 2016
  - Conseil communautaire du 04 avril 2016
  - Assemblée générale SIEGG du 11 avril 2016
  - BP 2016 CCGMSV

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45

Le Maire, Michelle PEPE